Déclaration de conformité UE

1. Équipement radio: MWPAK0071 (Modèle CC34 + CB10i)

2. Nom et adresse du fabricant ou de son représentant autorisé :

Innov8 Iberia, S.L

C/Les Planes, 2, Polígono Fontsanta, 08970, Sant Joan Despí, Barcelona, Spain

3. Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant.

4. Objet de la déclaration :



Chargeur 2 USB A 3.4A + Câble USB A a Ligthning 2.4A

Reference MWPAK0071

5. L'objet de la déclaration décrite ci-dessus est conforme aux législations d'harmonisation pertinentes de l'Union:

- **EMC (2014/30/EU):** Directive sur la compatibilité électromagnétique
- **RoHS (2011/65/EU):** Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses

6. Références aux normes harmonisées pertinentes utilisées ou références aux autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée.

- **EN 55032:2015+A11:2020** Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia. Exigences en matière d'émissions
- **EN 55035:2017+A11:2020** "Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia - Exigences d'immunité (Entérinée par l'Asociación Española de Normalización en juillet 2020.)
- **EN IEC 61000-3-2:2019** Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2: Limites – Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils = 16 A par phase)
- **EN 61000-3-3:2013+A1:2019** Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné <= 16 A par phase et non soumis à une connexion conditionnelle
- **IEC 62321-1:2013** Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 1: Introduction et présentation (Entérinée par l'AENOR en octobre 2013.)
- **IEC 62321-3-1:2013** Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 3-1: Méthodes d'essai - Plomb, du mercure, du cadmium, du chrome total et du brome total par laspectrométrie par fluorescence X

- **IEC 62321-4:2013+AMD1: 2017 CSV** Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 4: Mercure dans les polymères, des métaux et de l'électronique par CV-AAS, CV-AFS, ICP-OES et ICP-MS
- **IEC 62321-6:2015** Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 6: Diphényles polybromés et diphényléthers polybromés dans des polymères par chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse (GC-MS)
- **IEC 62321-7-2:2017** Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 7-2: Chrome hexavalent - Détermination du chrome hexavalent (Cr(VI)) dans les polymères et les produits électroniques par méthode colorimétrique (Entérinée par l'Asociación Española de Normalización en août 2017.)
- **IEC 62321-2:2021** Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 2: Démontage, dé fabrication et préparation mécanique de l'échantillon
- **IEC 62321-5:2013** Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 5: Du cadmium, du plomb et du chrome dans les polymères et les produits électroniques, du cadmium et du plomb dans les métaux par AAS, AFS, ICP-OES et ICP-MS
- **IEC 62321-7-1:2015** Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 7-1 : Chrome hexavalent - Présence de chrome hexavalent (Cr(VI)) dans les revêtements anticorrosion incolores et colorés sur métaux par la méthode colorimétrique
- **IEC 62321-8:2017** Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 8 : Phtalates dans les polymères par chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse (CG-SM), chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse utilisant un accessoire de pyrolyse/désorption thermique (Py-TD-GC-MS)

7. Informations complémentaires:

Signé au nom d'innov8 Iberia, S.L. :



Ville et date:

Barcelone, 25 Abril 2023

Signature et fonction:

Manuel Hässig

CEO